

[Text]

ratified very likely never even crossed their minds. The 11 men praised the accord as a wonderful achievement of great democracy. They added that while they wanted Canadians to express their opinions of the new accord, no changes or delays of any type would be possible. The 11 men had achieved what they thought was a political *fait accompli*.

Senators, I think the Lord that people like yourselves from all across Canada spoke up and insisted that democratic debate be given a chance. The political *fait accompli* is a cancer that can kill our democratic values. Without meaningful open debate and criticism, no democracy can survive. The method by which the Meech Lake agreement was reached and is now being ratified runs contrary to this country's democratic values.

To emphasize the ridiculousness of the situation, I want to turn now to a situation that is very dear to the committee, or at least some members on this committee. For example, the Yukon Liberal Party supports the position that the Canadian Senate should be elected directly by the people of Canada. An appointed Senate no longer meets the needs of the Canadian federation. An elected Senate is the only kind of Senate that can adequately fill what we think should be its principal role, the role of regional representation.

We propose a Senate that is different in composition and function from both the House of Commons and the present Senate. We would like to see a second chamber designed specifically by its distribution of seats, by the way it is elected, and by the power it exercises to represent the sometimes diverse interests of the provinces and territories of the people of Canada in federal legislation and federal policies. In fulfilling that role, an elected Senate would strengthen the authority of Parliament to act and to speak on behalf of Canadians in all parts of the country.

Only a politically strong second chamber can dispute, when necessary, the decisions taken by a government that is supported by the House of Commons. Therefore only an elected Senate can satisfy the original intent of the Fathers of Confederation: the provision of a chamber that would balance judiciously the power of the Commons, which is based on representation by population, by safeguarding the legitimate interests of the people of the less populous provinces and territories.

The movement for Senate reform is one that is growing and gaining momentum daily. Its support is broadest in the West, but politicians and citizens in other regions, particularly the Maritimes, are now beginning to see Senate reform as the only solution to a federal system weighted in favour of the parliamentary majority in central Canada and unfair to the rest of the nation. At least seven present and former premiers have joined the call for some type of Senate reform; they are Bennett and Vander Zalm of British Columbia, Loughheed and Getty of Alberta, Doug Campbell and Sterling Lyon of Manitoba, former Premier Lee of P.E.I., and Liberal leaders Carstairs and Taylor in Manitoba and Alberta.

[Traduction]

leur est probablement même jamais venu à l'idée que l'accord pourrait ne pas être approuvé. Les 11 hommes ont loué l'accord en le présentant comme un haut fait en matière de démocratie. Bien que désireux d'avoir l'opinion des Canadiens sur le nouvel accord, les 11 premiers ministres ont déclaré, toutefois, qu'ils n'y apporteraient aucun changement ni ne toléreraient aucun retard à sa ratification. Les 11 hommes avaient réussi ce qui, à leurs yeux, constituait un fait accompli sur le plan politique.

Honorables sénatrices et sénateurs, je remercie le Seigneur qui a permis que des gens comme vous, venant de tout le Canada, se soient exprimés et aient insisté pour qu'un débat démocratique ait lieu. Le «fait accompli» politique est un cancer qui peut tuer nos valeurs démocratiques. Sans un débat et une critique francs et valables, aucune démocratie ne peut survivre. La méthode utilisée pour conclure et ratifier l'accord du lac Meech est contraire aux valeurs démocratiques de ce pays.

Pour mieux souligner le ridicule de la situation, je vais maintenant aborder un sujet qui tient à cœur au comité, ou du moins à certains de ses membres. Par exemple, le parti libéral du Yukon soutient que le Sénat canadien devrait être élu directement par la population canadienne. Un Sénat nommé ne répond plus aux besoins de la fédération canadienne. Un Sénat élu est le seul type de sénat qui puisse remplir adéquatement ce que nous estimons être son rôle principal, c'est-à-dire la représentation des régions.

Nous proposons un sénat dont la composition et les fonctions seraient différentes de celles de la Chambre des communes et du Sénat actuel. Nous souhaitons la constitution d'une seconde Chambre qui, par la répartition des sièges, le mode d'élection de ses membres et le mandat dont elle serait investie, représenterait les intérêts parfois divers des provinces, des territoires et du peuple canadien dans la législation et les politiques fédérales. En jouant ce rôle, un sénat élu renforcerait le mandat du Parlement de représenter et d'être le porte-parole de tous les Canadiens.

Seule une seconde chambre politiquement forte peut, s'il le faut, contester les décisions prises par un gouvernement qui est appuyé par la Chambre des communes. Par conséquent, seul un sénat élu peut satisfaire l'intention première des Pères de la Confédération : être une chambre qui équilibre judicieusement le pouvoir des Communes, qui représente la population, en protégeant les intérêts légitimes des habitants des provinces et des territoires moins peuplés.

Le mouvement en faveur de la réforme du Sénat croît chaque jour en force et en nombre de partisans. C'est dans l'Ouest qu'il est le plus répandu, mais dans les autres régions, et en particulier dans les Maritimes, les politiciens et les citoyens commencent à considérer la réforme du Sénat comme étant la seule solution pour corriger un système fédéral qui représente davantage la majorité parlementaire du centre du Canada au détriment du reste de la nation. Au moins sept anciens ou actuels premiers ministres des provinces ont répondu à l'appel pour une certaine réforme du Sénat; ce sont MM. Bennett et Vander Zalm de la Colombie-Britannique, Loughheed et Getty de l'Alberta, Doug Campbell et Sterling Lyon du Manitoba,